

AVIS N° 125 - 2019 / BRVM / DG

UNILEVER COTE D'IVOIRE

Suspension de cotation

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, qu'en raison de l'augmentation de capital par apport en numéraire précédée d'une réduction du capital social à zéro par annulation de la totalité de la valeur des actions de UNILEVER COTE D'IVOIRE, ledit titre (symbole : UNLC) sera suspendu de cotation à partir du mercredi 24 juillet 2019 jusqu'à nouvel ordre.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son Siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 23 juillet 2019

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE

Handwritten initials and marks at the bottom left corner.